SERVICE PUBLIC RÉGIONAL de la FORMATION

La VAE

Qu'est-ce que c'est ?

- Un droit individuel permettant d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, en validant ses acquis de l'expérience.
- Une démarche permettant de faire reconnaître les connaissances et compétences acquises au cours de son expérience professionnelle et/ou bénévole.
- Une évaluation des compétences du candidat par un jury de professionnels.

VAE RHÔNE-ALPES VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

AUVERGNE - RhôneAlpes

Le dispositif VAE rhônalpin

L'information

- Le premier niveau d'information est réalisé par le Service Public Régional d'Orientation (SPRO)

Le conseil et l'assistance renforcée

- sont assurés par 4 structures PAC (Points d'Accueil Conseil) en Drôme-Ardèche :

L'entretien conseil VAE

QUAND ?
1) au démarrage de la démarche :
afin d'identifier les certifications envisageables, vérifier la faisabilité du projet VAE et guider la mise en œuvre de la démarche.
2) après le jury, en cas de validation partielle :
afin de guider la mise en œuvre des préconisations du jury.
QUI ?
tout demandeur d'emploi et personne suivie par une structure AIO.

L' assistance renforcée

QUAND ?
tout au long du parcours afin de faciliter la démarche des candidats.
QUI ?
en priorité les demandeurs d'emploi, et en second lieu les salariés de niveau V et infra V.

VAE

Valider les
Acquis de son
Expérience
pour obtenir une certification professionnelle

Pour qui ?

- Toute personne qui peut justifier d'au moins 3 ans d'activité salariée, non salariée, bénévole en rapport avec la certification, le diplôme,le titre...

Pourquoi ?

- Valoriser ses acquis
- Favoriser une mobilité professionnelle ou une promotion interne
- Se donner un atout supplémentaire pour la recherche d'un emploi
- Attester d'un niveau professionnel atteint

VAE RHÔNE-ALPES VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Les PAC (Point Accueil Conseil) en Ardèche et Drôme

Répartition des PAC par ZTEF

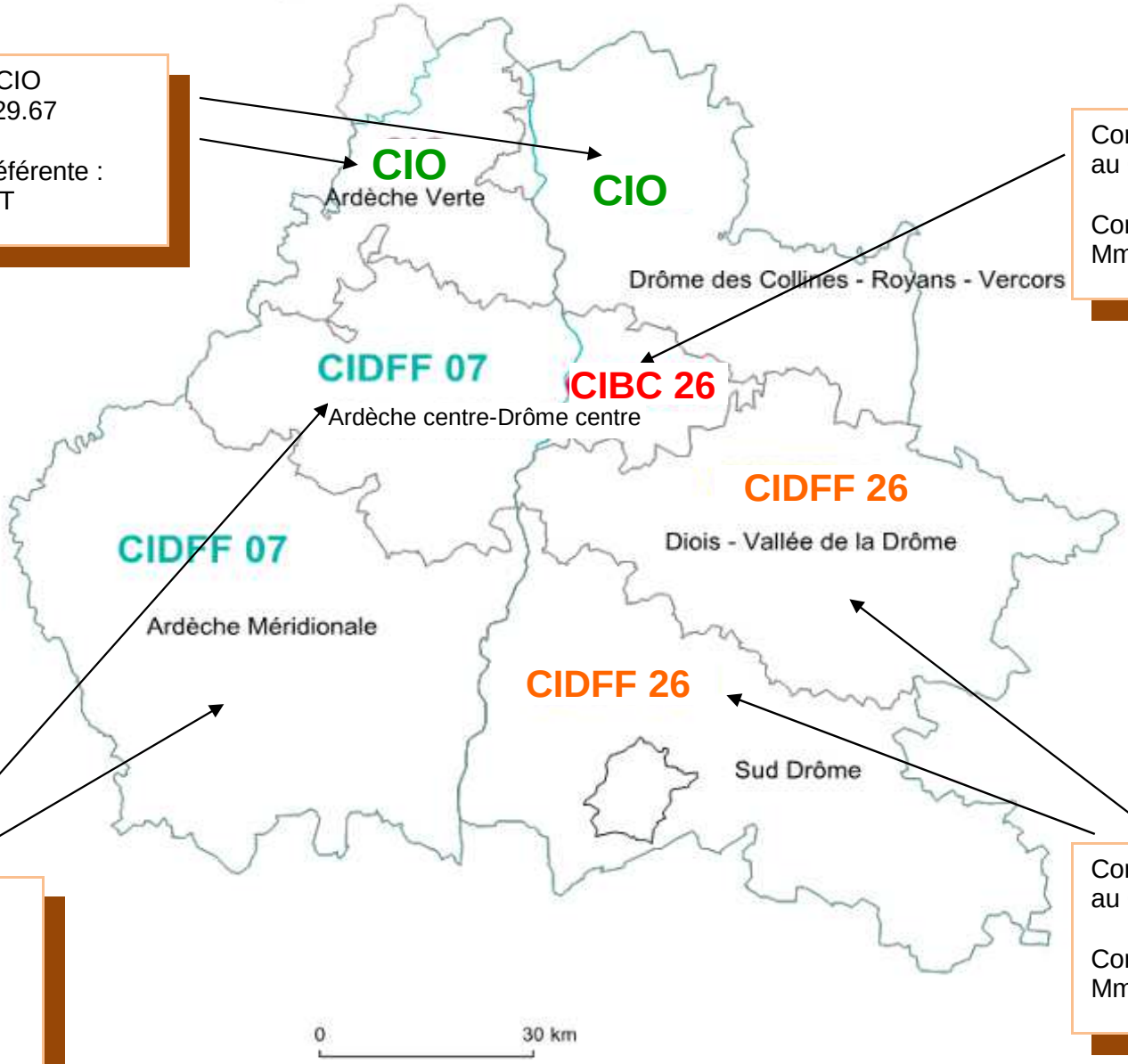

Contacter le CIO
au 04.75.33.29.67

Conseillère référente :
Mme BESSET

Contacter le CIBC 26
au 04.75.82.70.70

Conseillère référente :
Mme GUILLOTEL

Contacter le CIDFF 07
au 04.75.89 85 18

Conseillère référente :
Mme COPPALONI

Contacter le CIDFF 26
au 04.75.82.06.10

Conseillère référente :
Mme MORVAN